



Mercredi 20.02.13 | 46e année | No 6

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

La balle est dans votre camp

La révolution neuchâteloise, c'est dans quelques jours ! Si 1^{er} mars rime avec vacances pour certains, cette année il sera l'occasion d'exercer ses droits politiques. Pas comme à l'époque en franchissant la Vue-des-Alpes avec armes et bagages mais tout simplement avec internet ou en glissant son bulletin de vote dans la boîte aux lettres.

Les objets qui vous sont proposés le dimanche 3 mars sont nombreux et surtout importants.

Au niveau fédéral vous aurez, par exemple, à vous déterminer sur la modification de la loi sur l'aménagement du territoire. Le canton n'est pas de reste avec une nouvelle organisation du Grand Conseil.

Quant à notre commune, ses citoyens pourront choisir s'ils veulent aménager la place Numa-Droz appelée à devenir une place conviviale et sûre, véritable trait d'union entre la zone piétonne commerçante et le lac. En somme davantage de qualité de ville.

Ne manquez pas d'exercer vos droits civiques. Au vu des objets soumis à votre sagacité, c'est non seulement un devoir mais aussi un acte de responsabilité envers les générations futures.

Le Conseil communal



La pétition pour le maintien de la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris a permis de récolter près de 13'000 signatures.

A Berne pour sauver le TGV

C'est aussi sur Berne que marcheront les Neuchâtelois le 1^{er} mars prochain. Une délégation neuchâteloise remettra aux autorités fédérales la pétition pour le maintien de la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris. Pour l'occasion, la population est invitée à l'accompagner.

La pétition lancée par la Ville et le Canton a rencontré un vif succès. «Près de 13'000 signatures ont été récoltées, quelque 20'000 si l'on considère celles réunies par la population de Franche-Comté, qui a mené une action analogue sur territoire français», indiquent les autorités dans un communiqué.

En train jusqu'à Berne

La délégation neuchâteloise sera emmenée le 1^{er} mars prochain, jour

de l'Indépendance neuchâteloise, par le conseiller d'Etat en chef de la Gestion du territoire, Claude Nicati et le directeur des Transports de la Ville de Neuchâtel, Olivier Arni. Ils seront accompagnés d'acteurs des milieux économiques, culturels et touristiques, ainsi que de représentants politiques. Les initiateurs de la démarche invitent la population à prendre le train avec eux. Un train historique des années 50 partira aux alentours de 9 heures de la gare de Neuchâtel en direction de Berne. Cinquante personnes pourront prendre part à ce convoi spécial. Pour participer, il est nécessaire de s'inscrire sur le formulaire à télécharger sur www.tgv-oui.ch. Il sera mis en ligne dès ce jeudi 21 février à 8 heures

avec le programme de la journée. La remise de la pétition aura lieu vers 10h30 au Palais fédéral.

Situation urgente

Le maintien de la ligne TGV Berne-Neuchâtel-Paris a reçu le soutien du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, qui a adopté à l'unanimité une résolution interpartis. Cette ligne ferroviaire est une liaison indispensable au développement de la région. Elle est aussi «le cordon ombilical de nos échanges économiques, culturels, universitaires avec l'Europe». La situation est urgente: le société Lyria, qui exploite la ligne à grande vitesse, décidera en mars prochain de l'éventuelle suppression de la liaison avec Paris.



3 Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel reprend la gestion opérationnelle des patinoires du Littoral.



4 Le Muséum d'histoire naturelle consacre une exposition à Jules Jacot Guillarmod, alpiniste neuchâtelois.



9 Le Réseau des trois Villes lance une nouvelle plateforme du développement durable, urbaine.ch.

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31

24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 **GINDRAUX**
Fenetier

 • Bois - métal
• Bois
• PVC

www.gindraux.ch

ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

Fiduciaire du **1^{er}** *Mars S.A.*

Agréée en matière de révision (ASR)

Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel

Tél. 032 724 18 22/23

E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch

Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances

Dans ce numéro

Hommage

Le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'art et d'histoire présentent deux expositions distinctes, mais liées. L'une parle de Jules Jacot Guillarmod, fils, alpiniste, et l'autre de Jules Jacot Guillarmod, père, peintre.

Pages 4-5

Centre-ville



L'Association Neuchâtel un cœur en ville souhaite organiser en 2013 davantage de manifestations pour animer les rues de la cité.

Page 8

Développement durable

Sous l'impulsion de l'association Ecoparc, le Réseau des trois Villes a créé une plateforme neuchâteloise du développement durable. Elle a pour objectif de valoriser des projets d'urbanisme en favorisant le dialogue avec le public.

Page 9

Caisse de pensions unique



Le directeur de prévoyance.ne, Olivier Santschi, présente les mesures de recapitalisation de la Caisse de pensions unique pour la fonction publique.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 6 mars 2013.

Le Service des sports reprend la gestion des patinoires du Littoral



Le Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral a décidé en novembre dernier de remettre la gestion de ces infrastructures au Service des sports.

Une organisation à repenser

Le Service des sports de la Ville de Neuchâtel a repris en début d'année la gestion des patinoires du Littoral. Ce changement intervient à la suite du départ à la retraite de Claude-Alain Henrioud, directeur de ces infrastructures depuis 20 ans. Le Service des sports choisira prochainement un nouveau chef d'exploitation et repensera l'organisation administrative et technique des patinoires.

Sous l'impulsion de la Ville de Neuchâtel, le Syndicat intercommunal des patinoires du Littoral a décidé à fin novembre 2012 de remettre la gestion de ces infrastructures au Service des sports de la Ville de Neuchâtel. Suite à la mise au concours du poste de chef d'exploitation des patinoires, les Sports ont récolté une cinquantaine de candidatures. La procédure de sélection est actuellement en cours.

Créer des synergies

Le Syndicat intercommunal des patinoires employait jusqu'ici six collaborateurs polyvalents pour l'entretien des équipements, ainsi que deux personnes pour le secrétariat. «Le personnel des patinoires sera cette année transféré à la Ville de Neuchâtel selon la convention tripartite signée entre les collaborateurs, le syndicat et la Ville», indique Patrick Pollicino,

chef du Service des sports. La responsabilité opérationnelle des patinoires passe ainsi au Service des sports, qui gère déjà les autres infrastructures sportives de la Ville, tels que les terrains et salles de sport, les piscines et le stade de la Maladière. Cette gestion doit permettre à terme de créer des synergies. Avant son départ, Claude-Alain Henrioud a déjà planché sur le programme 2013 des patinoires. Parmi les événements proposés, figurent entre autres le spectacle de Laurent Gerra le 15 novembre et le concert de Christophe Mae le 6 décembre.

Satisfaire tous les utilisateurs

Le changement de gestion des patinoires n'aura à court terme aucune incidence sur ses utilisateurs. Les infrastructures resteront ouvertes au public, selon l'horaire prévu. Le Service des sports a déjà rencontré les clubs sportifs, dont le HC Université Neuchâtel, son mouvement junior Neuchâtel Futur, le HC Serrières-Peseux et le Club des patineurs de Neuchâtel-Sports pour cerner leurs attentes. Il est ressorti qu'une ouverture prolongée de la glace serait bienvenue. La saison s'ouvre habituellement à la fin août pour la patinoire principale et en octobre pour la patinoire annexe. Elle s'étend jusqu'au mois de mars. Certains patineurs, qui participent à des compétitions interna-

tionales, ont encore des programmes à entraîner jusqu'au mois d'avril. D'un autre côté, des événements pourraient avoir lieu toute l'année aux patinoires compte tenu de la pénurie de grandes salles à Neuchâtel. Des manifestations comme les expositions de voitures ou le salon félin s'y déroulent chaque année. Il s'agira d'analyser la situation pour trouver un juste équilibre en fonction des besoins de chacun.

C'est un luxe

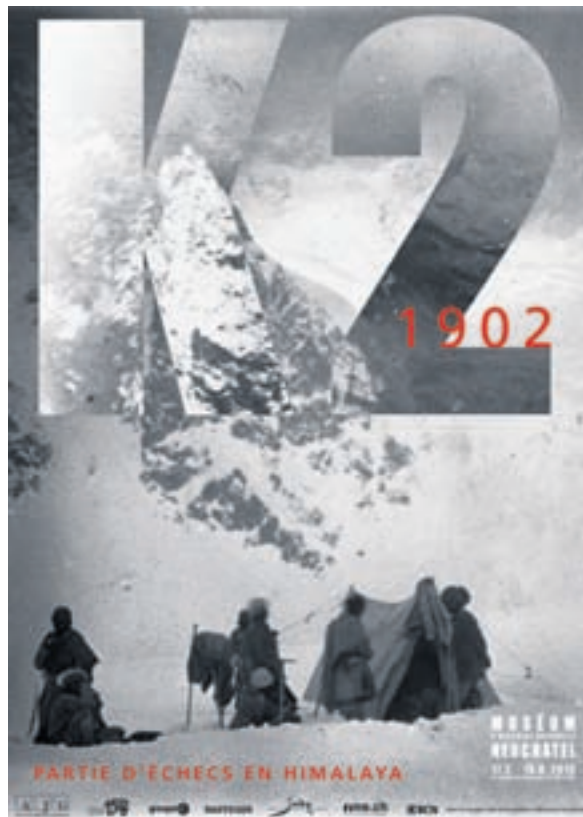
«Une large majorité des utilisateurs s'accordent pour dire que c'est un luxe d'avoir ces deux patinoires à Neuchâtel», relève Patrick Pollicino. Ces infrastructures engendrent chaque année des charges à hauteur de 2,5 millions de francs pour des recettes d'un million de francs environ. Les communes membres du syndicat (Neuchâtel, Saint-Blaise, Hauterive, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Milvignes) doivent ensuite se répartir 1,5 millions de francs de déficit. Le nombre d'habitants et la distance avec l'infrastructure déterminent la part. Celle de la Ville de Neuchâtel se monte à 980'000 francs. «Nous devons tirer un bilan avec les utilisateurs pour voir ce qu'on pourrait apporter de neuf. Avant de tout chambouler, il conviendra de mettre en place de nouveaux aspects organisationnels», conclut Patrick Pollicino. (ak)

 Le Muséum d'histoire naturelle consacre une exposition au fonds photographique de Jules Jacot Guillarmod

Des images reprennent vie

Le Muséum d'histoire naturelle emmène le public à l'aventure dans le cadre de sa nouvelle exposition: «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Elle met en valeur le fonds photographique de Jules Jacot Guillarmod, médecin et alpiniste neuchâtelois, qui a tenté en 1902 et 1905 de gravir deux des plus importants sommets en Himalaya: le Chogori et le Kangchenjunga. Les images de cet aventurier reprennent vie au travers des projections audio-visuelles créées par les cinéastes neuchâtelois, Maria Nicollier et Philippe Calame.

Le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel ont présenté conjointement jeudi dernier deux expositions distinctes, mais liées par leurs protagonistes. L'une présente le fonds photographique de Jules Jacot Guillarmod, alpiniste, et l'autre est consacrée à l'œuvre de son père, Jules Jacot Guillarmod, peintre animalier et



La nouvelle exposition du Muséum d'histoire naturelle redonne vie aux photographies d'expédition de Jules Jacot Guillarmod. • Photo: sp

paysagiste (voir en page 5). Ces deux expositions s'inscrivent dans le cadre d'un projet multidisciplinaire, initié par

l'Association Famille Jacot Guillarmod (voir encadré).

Au cœur des glaciers

Maria Nicollier et Philippe Calame, cinéastes neuchâtelois ainsi que Sandra Roth, vidéaste et artiste ont réalisé plusieurs créations audio-visuelles sur la base des photographies de Jules Jacot Guillarmod. Le visiteur est immédiatement plongé dans l'ambiance: de l'ancien matériel d'alpinisme et des décors aux airs de glaciers habillent les différentes salles. Dans la salle consacrée à l'expédition au Kangchenjunga, un film projeté en 3D montre au public les conditions dans lesquelles l'équipe de Jacot Guillarmod voyageait. La vétusté des tentes et la mauvaise qualité du matériel donne froid dans le dos. Dans une seconde salle, le visiteur pourra visionner une série de petits films où l'on découvre l'ambiance glaciaire de ces expéditions en haute montagne. Il entendra aussi le récit effectué par l'alpiniste neuchâtelois, qui décri-

vait son quotidien dans ses carnets. La rivalité entre Jacot Guillarmod et son compagnon d'expédition, Aleister Crowley augmente au fil du récit et de leurs parties d'échecs. (ak)

«K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya»: à découvrir jusqu'au 18 août au Muséum d'histoire naturelle. Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 18 heures.

Un hommage à la famille Jacot Guillarmod

A l'occasion du 150^e anniversaire du Club Alpin suisse, trois musées rendent hommage à trois membres de la famille Jacot Guillarmod. Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel consacre une exposition à Jules, père, peintre animalier et paysagiste. Le Muséum d'histoire naturelle, lui, propose une exposition sur le fonds photographique de Jules, fils, explorateur et alpiniste. Une troisième exposition est dédiée à son cousin, Charles, topographe et cartographe au Musée alpin de Berne. Ce projet multidisciplinaire a vu le jour sous l'initiative de l'Association Famille Jacot Guillarmod, qui s'attache à sauvegarder et à mettre en valeur un patrimoine culturel et familial.

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 28 février, exposition temporaire «Je vous aime encore plus sur votre portrait» Rousseau ou le culte de l'image. Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889).



Peintre animalier et paysagiste». Samedi 23 février, 16h30, samedi-musée. Exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste», visite commentée par Silvia Rohner, commissaire de l'exposition. Dimanche 3 mars, 14h, 15h et 16h, démonstration publique des automates Jaquet-Droz.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). Depuis le 1^{er} janvier, la Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.

Jeu 21 février, 20h15, conférence de Vincent Debaene: «Anthropologie et littérature: champ, contrechamp, hors-champ». Entrée libre.

Jeu 28 février, 20h15, ciné-club – Gypsy Davy, de Rachel Leah Jones. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 20 mai, exposition «Supra 100 Le temps suspendu». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 18 août, exposition «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya».

Mercredi 27 février, 12h30 et 14h15, «La conservation de la nature et l'utilisation des ressources ne sont pas antagonistes: un exemple de la Tanzanie», conférence-diapositives de Claude Fischer.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 février, exposition «La petite sirène» d'Albertine Mermet et Jeanne-Marie Borto-

lini. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition «Les oiseaux et mammifères de Robert Hainard», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), dès le 24 février jusqu'au 13 avril, exposition Superamas/Phase 4/La cavalerie. Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h. Vernissage samedi 23 février de 14h à 18h.

Divers

Centre de médecine traditionnelle chinoise Sinatura (fbg du Lac 6, 1^{er} étage), du 9 février au 9 mars, exposition Yin Liang & Radu Zero, calligraphies – Rencontre entre la calligraphie chinoise traditionnelle et la calligraphie occidentale moderne.

L'actualité culturelle

Halluciné

Halluciné est une association étudiante, ouverte à tous, qui propose un mardi soir sur deux, un film en relation avec le thème du cycle du moment. Les films sont projetés en version originale sous-titrée fr/all. Les tarifs modestes permettent à tous de découvrir le cinéma autrement. Le cycle actuel intitulé «Halluciné» est consacré aux films portant sur le monde des hallucinations. Mardi 26 février, *Le Labyrinthe de Pan* sera projeté. Ce film hispano-mexicain de Guillermo Del Toro se déroule quelques années après la guerre civile espagnole. Ofélia, une enfant rêveuse, part vivre avec sa maman dans la maison de son nouvel époux, le tyranique capitaine Vidal. Guidée par une fée, Ofélia découvre un mystérieux labyrinthe gardé par un faune nommé Pan. Celui-ci lui apprend qu'elle est la princesse disparue d'un monde enchanté et que pour retrouver sa véri-

table famille, elle devra réussir trois épreuves, plus dangereuses les unes que les autres! Toutes les informations et le programme de la saison sont disponibles sur www.unine.ch/hallucine.

Cinéma Bio, fbg du Lac 27, mardi 26 février, dès 20h. Prix: Fr. 8.- et Fr. 5.- (membres).

Les 12 vendredis de la Collégiale



Vendredi 22 février, Tobias Frankenreiter interprétera des œuvres de Rudolf Lutz, Johann Sebastian Bach et Charles Marie Widor dans le cadre d'un concert intitulé «La Mort et la Vie». L'organiste né en 1973, débute le piano à six ans et l'orgue à treize ans. En 1991, il remporte le premier prix du concours Jugend musiziert. Après sa formation notam-

ment au conservatoire de Winterthur, il est engagé comme organiste titulaire à l'église Saint-Nicolas de Frauenfeld, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination à l'église réformée de Winterthur. Il mène par ailleurs une importante activité de concertiste et possède à son actif plusieurs enregistrements.

Collégiale, vendredi 22 février, 18h30. Entrée libre, collecte à la sortie. Prix indicatif: Fr. 15.-.

Concert

L'Orchestre de la Haute Ecole de Musique (Genève/Neuchâtel), sous la direction d'Emmanuel Krivine, se produira dimanche 3 mars au Temple du Bas. Il s'agit d'une chance exceptionnelle donnée aux étudiants de préparer un concert sous la direction d'un chef prestigieux et de collaborer avec un pianiste de l'envergure de Goerner. Le programme est superbe: Manfred de Schumann, une œuvre

mi-parlée, mi-chantée, d'après un poème de Byron, créée par Liszt à Weimar en 1852 puis le concerto dont Clara Schumann fut la première interprète. Enfin, la 1^{re} symphonie de Brahms illustre le côté tragique du compositeur, marqué par les lancinants coups de timbale du début, mais ensuite, une grande place est aussi laissée à la tendresse. Dans le Final, on entendra une évocation montagnarde avec une mélodie de cor des Alpes, puis le fameux thème qui ressemble énormément à celui de l'Hymne à la Joie de Beethoven (concert pour enfants à 16h).

Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, dimanche 3 mars, 20h. Prix: Fr. 40.- à Fr. 20.-. Réduction pour les membres SocMus, Fr. 10.- (sur billets catégorie A), autres (Collégiale, ESN, L'Express, étudiants, AVS, AI), Fr. 5.-. Concert pour enfants: gratuit.

Le Musée d'art et d'histoire dédie une exposition à l'œuvre de Jules Jacot Guillarmod

La nature inspire la peinture

Le Département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire présente une nouvelle exposition sur l'œuvre de Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Les toiles du peintre animalier et paysagiste sont exposées dans un ordre chronologique et thématique. A découvrir jusqu'au 18 août.

Organisée en collaboration avec l'Association Famille Jacot Guillarmod, cette exposition est étroitement liée à celle du Muséum d'histoire naturelle, consacrée à Jules Jacot Guillarmod, fils (1868-1925), explorateur et alpiniste. Père et fils vouaient une véritable passion à la nature et en particulier la montagne.

Animaux et paysages

L'exposition se divise en deux salles. La première est dédiée à la peinture animalière. L'artiste peignait essentiellement des animaux de la ferme avec une préférence pour les chevaux. La deuxième salle, elle, regroupe à la fois des paysages et des représentations du travail. Plusieurs tableaux s'inspirent de ses voyages en Transylvanie roumaine et dans la



Amoureux de la montagne, Jules Jacot Guillarmod a immortalisé les derniers convois postaux passant par le col du St-Gothard en hiver.

Pustza hongroise. A cette époque, l'Europe de l'Est n'est que très rarement représentée dans la peinture.

Formé à Genève chez le paysagiste et portraitiste Barthélemy Menn, Jules Jacot Guillarmod a parfait son art à Paris dans les ateliers de Charles Gleyre et de Thomas Couture. L'artiste a grandi à La Chaux-de-Fonds,

avant de s'établir à Saint-Blaise. Les paysages de la région occupent bon nombre de ses toiles où l'on retrouve les pâturages du Haut-Jura, le littoral neuchâtelois ou encore le Seeland.

Visites commentées

L'exposition s'accompagne d'une publication, qui fait partie de la série «Artistes neuchâtelois revisités» des Editions Attinger. Rédigé par Silvia Rohner, historienne de l'art et commissaire de l'exposition, ce livre présente le fruit de ses recherches sur le peintre. Plusieurs visites sont déjà prévues pour permettre au public de découvrir l'exposition. Elles auront lieu samedi 23 février à 16h30 et mardi 5 mars à 12h15. Une journée destinée aux familles avec visites et ateliers pour enfants se tiendra également dimanche 17 mars dès 15 heures. (ak)

«Jules Jacot Guillarmod: Peintre animalier et paysagiste»: à découvrir jusqu'au 18 août 2013. Du mardi au dimanche de 11 à 18 heures. Mercredi entrée libre.

Chronique culturelle



Cinéma minimum

La Case à chocs était connue jusqu'ici comme l'espace privilégié des musiques actuelles. Lieu de concert réputé avec sa grande salle équipée d'une technique performante et la petite salle du Queen Kong Club – auxquelles s'ajoute désormais le café qui héberge de plus en plus d'événements culturels (soirées de tango et de salsa par exemple, sans parler du bar à cocktails), la Case à chocs abrite également un cinéma. Depuis une année, l'association sans but lucratif Zinéma y projette des films d'art et d'essais que l'on ne verrait nulle part ailleurs. Ce mercredi par exemple, on pourra découvrir dès 20h «Courage», un long-métrage de fiction du Polonais Greg Zglinski. Et le 27 février, ce cinéma qui exploite déjà une salle à Lausanne et collabore avec l'ABC à La Chaux-de-Fonds ainsi que le CAN et le NIFFE, montrera un documentaire du Français Emmanuel Gras intitulé «Bovines ou la vraie vie des vaches». Avec ce cinéma minimum, comme il s'intitule lui-même, et la salle L'Eplattenier désormais restaurée, la Case à chocs s'impose de plus en plus comme un lieu culturel de première importance pour Neuchâtel. Programme sur www.case-achocs.ch/agenda.

Patrice Neuenschwander

Au de la maison



Travaux publics – maçonnerie

2000 Neuchâtel / 2016 Cortailod
Tél. 032 843 88 88
www.duckertsa.ch



 **FARINE DÉCORATION**
Intérieurs et revêtements de sols

Tél. 032 724 04 04 www.farinedeco.ch



Nouveau à Neuchâtel
Achat - Vente - Location

Retrouvez plus de
650 biens immobiliers,
en vente et en location
dans toute la Suisse romande,
sur notre site Internet :

www.vernalis-immobilier.ch

contact@vernalis-immobilier.ch

Tél. 079 418 50 28





Conseil des Jeunes

Soixante jeunes inscrits

La première séance du Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (CJNE) a eu lieu au mois de janvier. Près de soixante jeunes dynamiques et enthousiastes se sont inscrits pour échanger et proposer de nombreux projets durant l'année.

Le CJNE représente les délégués des centres scolaires du Mail et des Terreaux-Sablons, soit des jeunes âgés de 11 à 15 ans, qui auront la possibilité de faire leurs premiers pas civiques. Les membres se réunissent quatre fois par année en assemblée plénière afin de discuter des besoins de la jeunesse neuchâteloise et de choisir ensemble les projets qu'ils souhaitent réaliser.

C'est avec beaucoup d'idées que les nouveaux membres se sont rencontrés une première fois en janvier. Lors de cette séance, ils ont discuté d'une cinquantaine de projets par groupe avant d'en définir cinq sur lesquels ils travailleront durant cette année: *une soirée à*



Soirée Neuch'wood 2011. • Photo: Sarah Dysli

thème, une discothèque, des camps chaque année, des activités le vendredi soir ou encore la création de vêtements personnalisés pour les collèges. De plus, ils se joindront à leurs homologues du Parlement des Jeunes pour la réalisation de

la Carte Jeune et l'introduction d'un tarif étudiant dans les cinémas. L'avenir s'annonce riche en projets pour ces jeunes motivés et engagés!

Par le passé, le CJNE a été très actif dans l'organisation de soirées à

thème pour les jeunes de moins de 16 ans (*Neuch'wood, Neuch'awai*), une *Garden Party* pour créer des liens entre les jeunes et les personnes âgées ou encore la réalisation d'un micro-trottoir sur le thème *La jeunesse n'est pas perdue*. Depuis cette année, le CJNE bénéficie d'un budget annuel de 35'000 francs qu'il peut utiliser pour les projets internes ou pour soutenir des initiatives émanant d'autres organisations en faveur de la jeunesse. En plus d'un nouveau budget, les membres du Conseil des Jeunes pourront compter sur un nouveau coordinateur, Antoine de Montmollin, qui se réjouit de les accompagner dans leurs démarches.

Le CJNE élira son bureau lors de la prochaine séance le 20 février.

Antoine de Montmollin
 & Vânia Carvalho
 Service Culture et Intégration

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, Queen kong Club, jeudi 21 février à 20h, Jil is Lucky. Entrée Fr. 15.-.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Fermeture exceptionnelle samedis 23 février et 2 mars, dès 19h (sortie de l'eau à 18h30) en raison de matches de water-polo.

Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 20 février, 16h Xamax M14 - Team Jura, Amical

A 20h15, ASI Audax I - Lusitanos, amical

Jeu 21 février, à 20h15, Espagnol - Lusitanos II, amical

Vendredi 22 février, à 20h00, FC Serrières I - Bulle, amical

Samedi 23 février, à 11h, Xamax M12 - Team ANF M12, amical

A 14h, FC Serrières II - Tavannes, amical

A 16h30 ASI Audax I - La Sagne, amical

A 18h30, ASI Audax II - Lignière, amical

Dimanche 24 février, à 13h, Helvetia - FC Littoral, amical

Mardi 26 février, à 20h15, ASI Audax I - Couvet, amical

Mercredi 27 février, à 20h15, FC Serrières II - Espagnol, amical

Stade de la Maladière

Mercredi 20 février, 16h, Xamax M15 - Team Jura, match amical

A 20h, Xamax M18 - La Chaux-de-Fonds, match amical

Vendredi 22 février, à 20h15, Xamax M17 - Team AFF M20, amical

Samedi 23 février, à 14h, FC Bévillard - FC Corcelles, amical

A 17h, FC St-Blaise - FC Béroche-Gorgier, amical

A 20h, FC Franches-Montagnes - FC St-Imier

Dimanche 24 février, à 15h, Xamax Féminine - Sonvilier, amical

A 17h30, FC Courtelary - FC Epalinges, amical

Lundi 25 février, à 19h45, FC Bienne - FC Vaduz, Challenge League

Mercredi 27 février, à 20h, Olympia Tavannes - Büren, amical

Volleyball
Maladière, halle B, salle 4
 Samedi 23 février, 13h, NUC - VBC Val-de-Travers, F-M15

Halle de sport de la Riveraine
 Dimanche 24 février, à 14h30, NUC II, Play-offs 1^{re} ligue

A 17h30, Sagres NUC - Volero Zürich, LNA



Handball

Maladière, halle A, salle 1 à 3

Vendredi 22 février, 15h15, HBC Neuchâtel - FSG Lausanne Ville/Cugy, 2^e ligue Fém.

Unihockey

Maladière, halle A, salle 1 à 3

Samedi 23 février, à 17h, FSG Corcelles-Cormondèche - Oberland 84 Interlaken, 2^e ligue

Dimanche 24 février, à 10h, FSG Corcelles-Cormondèche - Unihockey Fribourg, M-18

Hockey sur glace

Patinoires du Littoral

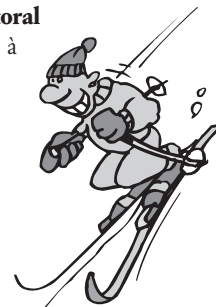
Samedi 23 février, à 16h30, HC

Université-Neuchâtel - HC

Le Locle, Novices A

A 19h30 nouvelle halle, HC Serrières-Peseux - HC

Vallorbe, 4^e ligue





L'association Neuchâtel un cœur en ville souhaite organiser plusieurs manifestations au centre-ville

Faire bouger le centre-ville

L'Association Neuchâtel un cœur en ville a tenu mercredi dernier au Muséum d'histoire naturelle son assemblée générale. Après une année 2012 riche de plusieurs manifestations, le comité souhaite en organiser encore davantage en 2013 pour faire bouger le centre-ville, à l'image de la Quinzaine neuchâteloise qui aura lieu du 23 mai au 1^{er} juin. Compte rendu.

Une soixantaine de commerçants ont participé mercredi dernier à l'assemblée générale de Neuchâtel un cœur en ville. L'Association, qui a pour objectif de dynamiser le centre-ville par l'organisation de différents événements commerciaux, compte 87 membres. Nouvel An chinois, Quinzaine neuchâteloise et concours de vitrines de Noël sont autant de manifestations mises sur pied en 2012 au centre-ville.

Un nouveau site internet

Au rayon des nouveautés, l'année 2013 sera marquée par l'organisation d'une grande tombola dans le cadre de la Quinzaine neuchâteloise. La population, les touristes et autres visiteurs auront également la possibilité de naviguer sur un site internet (www.neuchateluncoeurenville.ch), flambant neuf. L'ancien était devenu désuet. Par ailleurs, l'Association entend organiser de nouvelles manifestations en automne et en hiver. Le comité aime-

rait notamment créer un marché du terroir ou développer le marché de Noël. Des cabanons, disposés dans les rues du centre-ville, proposeraient toutes sortes de produits. Ces événements viendraient compléter le Nouvel An chinois et la Quinzaine neuchâteloise, qui sont organisés chaque année par Neuchâtel un cœur en ville.

Le président fait ses adieux

«Pour 2013, il s'agira de créer les conditions pour poursuivre la revitalisation du centre-ville», a indiqué Christian van Gessel. Président de l'Association depuis deux ans, il a fait ses adieux à l'assemblée, qui l'a chaleureusement applaudi. Christian van Gessel a déménagé à Genève et n'assumera plus la présidence de Neuchâtel un cœur en ville. Un successeur devrait prochainement prendre les rênes de l'Association. Durant la transition, le comité fonctionnera en autogestion.

«Nous avons les idées, mais il nous manque les forces. Les moyens financiers sont là, mais on manque d'aide, c'est-à-dire de bénévoles», a insisté Stéphanie Wildhaber, membre du comité de l'association. Ce dernier a exprimé sa motivation et sa volonté d'aller de l'avant. Cependant, ses bonnes intentions ne peuvent se traduire en actes sans l'aide des commerçants. «Participez aux commissions», s'est exclamé le comité à leur attention.

Des mesures de la part des autorités

Avec la disparition de Globus et les différents travaux qui se déroulent au centre-ville, les commerçants peinent à voir le bout du tunnel. «Le Conseil communal n'ignore pas vos préoccupations», a répondu Marco Paolini, responsable du Service de développement économique de la Ville de Neuchâtel et membre du comité de Neuchâtel un cœur en ville. Et de poursuivre: «Le Conseil général a créé une commission spéciale du développement économique. En été 2012, le Conseil communal et les cadres de l'administration se sont réunis pour identifier ce qui doit être fait. La Ville a mandaté Nicolas Babey, professeur à la HEG-Arc pour mener une étude sur le centre-ville. Le Conseil communal a également associé les différentes associations faitières pour des ateliers de réflexions. Par ailleurs, la Ville soutient financièrement Neuchâtel un cœur en ville.»

D'un côté, les commerçants doutent, ils craignent que la situation du centre-ville n'empire. De l'autre, les politiques ont conscience des difficultés rencontrées par les commerçants: ils se préoccupent du problème. Dans ce contexte, les commerçants espèrent que les ateliers proposés jusqu'à la mi-mars par la Ville portent leurs fruits et que les échanges permettront d'apporter des solutions concrètes pour l'avenir du centre-ville. Affaire à suivre. (ak)



L'Association Neuchâtel un cœur en ville organise chaque a



Le Réseau des trois villes met sur pied une

Valoriser des

Sous l'impulsion de l'Association Ecoparc, le Réseau des trois Villes - Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, et le Locle - a lancé vendredi dernier à Neuchâtel la nouvelle plateforme neuchâteloise du développement durable, urbaine.ch. Ce site internet a pour but de valoriser les projets novateurs en matière d'urbanisme par l'ouverture du dialogue avec le public. Soutenu par le Canton et la Confédération, ce projet constitue une première en Suisse.

«Lors d'un voyage à Copenhague, j'ai pu constater que la capitale danoise se donnait les moyens de mettre en valeur ses réalisations urbaines avec beaucoup de dynamisme. La ville a entre autres revalorisé ses friches portuaires», a indiqué en conférence de presse Anne-Claude Cosandey, directrice de l'Association Ecoparc et initiatrice du projet.

Le quartier Ecoparc constitue l'un des huit projets d'urbanisme durable présentés sur la nouvelle plateforme urbaine.ch. • Photo: Th. Jantscher





Chaque année plusieurs manifestations au centre-ville. Ici, le Nouvel An chinois qui s'est tenu samedi 9 février au Temple du Bas.

d'une nouvelle plateforme neuchâteloise du développement durable

Les projets par le dialogue

Et de préciser: «L'agglomération neuchâteloise possède un fort potentiel: de nombreux projets d'urbanisme durable y sont réalisés, mais les gens n'en sont pas forcément conscients.»

Participation du public

La plateforme urbaine.ch présente huit projets d'urbanisme, dont trois à Neuchâtel. Il s'agit d'Ecoparc, de NumaPort et de Microcity. Sur le site internet, les visiteurs découvriront une présentation détaillée de chacun d'eux. Le public a la possibilité de donner son avis et de poser des questions via des formulaires en ligne. L'Association Ecoparc s'occupera de la gestion de ces messages: elle fera l'intermédiaire entre le public et les professionnels de l'urbanisme. En plus de son site internet, la nouvelle plateforme propose un cycle de conférences (voir encadré). Des visites

commentées des différentes réalisations devraient aussi prochainement voir le jour.

Avec la création de la plateforme neuchâteloise du développement durable, les trois Villes et le Canton souhaitent ouvrir le débat sur l'avenir urbanistique de l'agglomération neuchâteloise. «Cette plateforme a pour but de faire connaître des projets exemplaires et de les valoriser. Nous souhaitons ainsi favoriser le dialogue entre les autorités, les professionnels de l'urbanisme et la population», a souligné Olivier Arni, conseiller communal et président de la Commission mobilité et urbanisme du Réseau des trois Villes. Urbaine.ch vient compléter la liste d'actions proposées par le Réseau des trois Villes. Ce dernier est également à l'origine de la ligne de bus nocturne NoctamRUN et du système de vélos en libre-service, Vélospot.

Vers une densification du bâti

«Le projet dans son ensemble a coûté une centaine de milliers de francs. Il a obtenu un soutien à la fois public et privé», a indiqué Anne-Claude Cosandey. La démarche initiée par les trois Villes découle de la nécessité de densifier le bâti et de revaloriser les friches urbaines. Le fait d'exposer des projets d'urbanisme à la critique du grand public permet d'identifier et de formaliser les attentes des utilisateurs des lieux. Le comité du projet, composé de l'Association Ecoparc et des urbanistes des trois villes, a pour objectif de présenter chaque année sur urbaine.ch de nouveaux projets urbanistiques à la population. Il n'exclut pas à terme la possibilité d'élargir la démarche à d'autres communes de l'agglomération neuchâteloise. (ak)



Ouvrir le débat

La nouvelle plateforme urbaine.ch propose une série de conférences dans les trois villes pour susciter le dialogue autour du développement durable. Chaque conférence se déroulera selon le même principe: deux cas concrets en lien avec une problématique seront présentés, puis la discussion sera ouverte. La première conférence sur le thème des friches urbaines aura lieu mercredi 13 mars à 19h30 à l'Aula de l'ESTER à La Chaux-de-Fonds. Au mois de juin, c'est la mobilité qui sera au centre des discussions. Une conférence se tiendra le 25 juin à 19h30 au CIFOM au Locle. La troisième conférence, prévue le 20 novembre à 19h30 au Muséum d'histoire naturelle à Neuchâtel, traitera des espaces publics, et plus précisément du partage de ceux-ci entre les différents usagers. Renseignements sur www.urbaine.ch. (ak)



Tribune du Conseil général

Les groupes politiques s'expriment

PopVertsSol

Catherine Loetscher Schneider:

L'agenda politique de Neuchâtel est bien rempli. La campagne pour défendre le beau projet Numa-Droz est difficile. Selon les opposants, nous aurions, nous les élu-e-s de la Ville, choisi **EXPRÈS** un projet trop cher, trop dangereux, et qui videra la Ville de ses commerces. Ce genre d'accusation nous met en colère, car notre travail politique consiste justement à améliorer la qualité de vie des habitant-e-s. A l'heure où les partis terminent une campagne de recherche de candidat-e pour les élections cantonales, il est tout à fait perceptible que certaines personnes jugent la vie politique trop dure pour s'y engager. Et c'est vrai qu'il faut avoir la peau épaisse pour supporter les contre-vérités et les accusations injustes.

La démocratie, en Suisse, est une spécialité que nous avons du plaisir à exposer aux yeux du monde. Droit d'initiative, référendum, séparation stricte des pouvoirs, tout cela semble merveilleux. Mais la réalité c'est que la démocratie n'est pas soutenue. Les partis manquent de moyens. Par exemple notre groupe n'a même pas accès à une salle de la ville pour préparer les séances du Conseil général. Les séances de préparation, de rencontre entre élu-e-s pour préparer un projet, etc. ne sont pas défrayées. Or le travail effectué est important, et de sa qualité dépend en partie la qualité de vie des habitant-e-s. Andreas Gross, de passage à Neuchâtel la semaine passée, a insisté sur la nécessité d'investir dans le soutien à tous les acteurs de la vie politique, les partis, mais aussi les associations et les personnes privées. Tout comme nous entretenons régulièrement nos infrastructures en matière d'eau ou d'énergie, nous devrions nous soucier de notre système politique, et veiller à l'entretenir.

Groupe Socialiste

Assainissement *prévoyance.ne* et finances communales

Philippe Loup: Au printemps prochain, le Grand Conseil sera saisi du rapport traitant de l'assainissement de la caisse de pension de la fonction publique. Non seulement les employés de l'Etat sont concernés mais aussi ceux de l'administration communale ainsi que de nombreuses entités paraétatiques telles le HNE par



Le groupe PLR soutient à l'unanimité une résolution interpartis visant au maintien de ligne TGV Berne-Paris via Neuchâtel.

exemple. En réalité, pas moins de 15'000 personnes, actifs ou pensionnés, sont directement concernés.

Actuellement, la situation de la caisse *prévoyance.ne* demande rapidement un plan de recapitalisation afin d'augmenter le taux de couverture actuelle qui avoisine les 57%. L'objectif, fixé par la Confédération, est d'atteindre un taux de couverture de 80% d'ici 2050. Cela peut paraître bien éloigné mais 1,5 milliard à rassembler demande quatre décennies. Les efforts consentis seront répartis au sein des trois groupes, les employeurs dont la Ville, les employés actifs et les pensionnés.

Il est important de relever que cet assainissement est le résultat d'une négociation intense qui permet de mettre l'ensemble des acteurs d'accord sur ce projet, ce qui est déjà une gageure si l'on songe à l'ensemble des mesures à prendre.

La médication sera certes amère mais malheureusement incontournable. Pour les pensionnés, le blocage des rentes entre 2014 et 2018 est un effort conséquent. Pour les actifs, le relèvement du taux de cotisation de 1% mais aussi le passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans sont conséquents. Comme employeur, la Ville verra aussi le taux de cotisation augmenter de 1.5% mais surtout devra

déjà en 2014 sortir 16 millions afin de participer immédiatement à cet effort de recapitalisation.

Cependant, une chose est sûre, la capacité financière de la Ville est bien suffisante pour assumer ces différentes mesures. Aucune augmentation de la fiscalité cantonale et communale n'est agencée. Evidemment des craintes peuvent peser sur ce plan mais elles ont pour nom marasme boursier et économique ou refus du Grand Conseil d'entrer en matière ce qui mettrait pour le moins tous les intervenants au dossier dans un embarras très important.

Groupe PLR

Soutien à la ligne TGV

Alexandre Brodard: Lors de la dernière séance du Conseil général, le groupe PLR a soutenu à l'unanimité une résolution interpartis visant au maintien de ligne TGV Berne-Paris via Neuchâtel.

En effet, c'est une grande chance pour une ville de la taille de Neuchâtel de pouvoir figurer sur le réseau TGV, en ligne directe pour Paris. Cela apporte beaucoup à notre région, à son économie, son tourisme, son attractivité et son dynamisme. C'est pourquoi il convient selon nous de défendre cette ligne avec vigueur contre les velléités déplacées de ceux

qui la gèrent et souhaitent aujourd'hui la supprimer.

Par cette résolution, c'est un appel déterminé qui a été lancé aux décideurs de Berne et de Paris, aux CFF et au Conseil fédéral en particulier: Neuchâtel existe, vit aussi de cette ligne et se bat pour elle! Il convient de ne pas l'oublier. Il ne doit pas y en avoir seulement pour Zurich, Bâle, Berne et Genève en Suisse!

C'est aussi un cri du cœur en faveur d'une région, qui en comparaison à d'autres en Suisse, reste un peu délaissée en matière de trains: au niveau régional, les liaisons de Fribourg (presque 1h de trajet) et Berne (retards et suppressions trop fréquents) laissent sérieusement à désirer. Sur la ligne ICN, les arrêts de Nyon et Morges ont récemment été supprimés par les CFF, rendant ainsi l'accès au marché du travail de ces deux villes quasiment inatteignable pour les travailleurs neuchâtelois. Sans mentionner que l'un des deux TGV journaliers a déjà été supprimé et remplacé par un train rendu volontairement inattentif: vétuste, inconfortable et mal indiqué.

Neuchâtel mérite mieux que cela! Le groupe PLR se bat pour sa ville et sa région et a ainsi soutenu fermement la résolution interpartis, seule arme en son pouvoir en l'occurrence, pour que vive le TGV à Neuchâtel!

A propos...



Chut!

Depuis l'enfance et les premières lectures de bandes dessinées, tout le monde le sait: les Gaulois n'ont peur que d'une chose... que le ciel leur tombe sur la tête! Les Russes, eux, peuvent en parler en toute connaissance de cause. Événement rarissime, une pluie de météorites s'est en effet abattue sur l'Oural vendredi dernier, faisant plus d'un millier de blessés. L'expression «cadeau tombé du ciel» prend un mauvais coup sur l'échelle de la crédibilité d'autant plus qu'un autre fait de même nature (un astéroïde a frôlé la Terre) s'est parallèlement produit, heureusement sans dégâts. Devra-t-on, par précaution, faire l'acquisition d'un bouclier personnel? L'avenir nous le dira, mais une fois de plus, il faut retenir la leçon et rester sur ses gardes car jamais le ciel n'est plus serein qu'à l'approche des orages.

Rémy Voirol

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les:

- **vendredi 15 mars 2013**
- **vendredi 26 avril 2013**
- **vendredi 17 mai 2013**
- **vendredi 14 juin 2013**
- **vendredi 23 août 2013**
- **vendredi 20 septembre 2013**
- **vendredi 27 septembre 2013**
- **vendredi 25 octobre 2013**
- **vendredi 29 novembre 2013**
- **vendredi 13 décembre 2013**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme
et de l'environnement

La Ville officielle

Festi'neuch

Les deux premiers artistes révélés!

Festi'neuch lève le voile sur les deux premiers noms de sa programmation 2013. Vendredi 31 mai prochain, déflagrations électroniques et rafales lumineuses feront vibrer les Jeunes Rives: avis aux amateurs de bonnes surprises... Les nouveaux lives de

Vitalic VTLZR (FR) et Boys Noize (D)

sont paramétrés pour vous en mettre plein la vue. Un événement à ne pas manquer. Raison pour laquelle le Festival a ouvert sa billetterie en ligne mercredi 13 février et propose des prix préférentiels pour cette soirée d'exception.

Billets en vente pour le vendredi soir

Les billets pour le vendredi soir (31 mai) sont mis en vente dès mercredi 13 février à 12 heures, en ligne uniquement, sur www.festineuch.ch. Le prix de la soirée qui accueille Vitalic et Boys Noize est actuellement fixé à **CHF 50.-** hors taxes et sera progressif jusqu'à la date du Festival. Ce sont **1'000 billets** qui sont mis en vente à ce prix. Le reste de la programmation du vendredi, ainsi que le contenu des autres soirées seront dévoilés le **19 mars 2013**.

- Billet pour le vendredi 31 mai à **CHF 50.- HT** (avec Vitalic VTLZR et Boys Noize live)
- Tarif préférentiel **valable du 13 février au 18 mars 2013**
- Nombre limité à **1'000 billets** d'entrée au tarif de CHF 50.- HT
- Billetterie en ligne uniquement sur www.festineuch.ch

Informations pratiques

La programmation complète de Festi'neuch 2013 sera dévoilée lors de la conférence de presse le 19 mars 2013.

Le festival se tiendra du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2013 - 13^e édition, Jeunes-Rives, Neuchâtel (CH).

Horaires

Patinoires du Littoral

du 20 au 24 février

Piste principale

me: 9h-10h/14h15-16h45 public, 9h-10h/14h15-16h15, hockey libre.
je: 9h-11h45/13h45-15h45, public.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h, public.
sa: 13h45-16h30 public, 13h45-16h, hockey libre.
di: 13h45-16h30 public.

Halle couverte

me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
je: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve: 9h-11h45/13h45-16h15 public.
sa: 13h45-16h public.
di: 10h15-11h45/13h45-16h, public, 12h-13h30, hockey libre.

Place Numa-Droz

Avec l'aménagement de la place Numa-Droz, les écoliers continueront d'utiliser les passages piétons, qui se situent aux abords du collège de la Promenade. Le passage à l'est de la Poste sera maintenu tout comme celui

qui se trouve à proximité de la statue de la République. Le passage piétons, qui fait le lien entre le Jardin anglais et le collège, demeurera lui aussi. Les traversées continueront d'y être gérées par les feux de signalisation actuels.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Claude Fornachon, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la création d'un appartement de fonction et l'aménagement de 10 places de parc extérieures 11, rue de Maillefer, articles 13677, 15772 et 14448 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Sousa Vins et Comestibles SA et Monsieur José Sousa.

Demande de Madame Tanja Sutter, architecte à Bienne (Apart Architektur AG), d'un permis de construire pour le changement d'affectation et la création d'une garderie d'enfants 14, rue de Champréveyres, article 1465 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de l'Association « La Boutique » par Mme Esther Balz.

Les plans peuvent être consultés du 15 février au 18 mars 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur André Marchand, d'un permis de construire pour la démolition de trois cabanons à bois et la construction d'un jardin d'hiver 22, chemin du Réservoir, article 12720 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation du château 30, chemin de la Seigneurie, articles 13254 et 13256 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de la Société Le Château Bleu SA.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'architecture Serge Gard SA), d'un permis de construire pour la transformation de la ferme en maison d'hôtes 32, chemin de la Seigneurie, articles 13255 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de la Société Le Château Bleu SA.

Les plans peuvent être consultés du 22 février au 8 avril 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La chronique musicale de...

Douces symphonies



Ça va fœhner ce samedi 23 février au Bar King de Neuchâtel! Atomic Shelters sort les grattes en plomb et les amplis alimentés au plutonium. Les Punk Rockers neuchâtelois vont vous irradier les gencives avec des extraits de « Sweet Symphonies », leur dernier album.

Atomic Shelters ça débute au crépuscule du XX^e siècle, en septembre 2000, dans un abri anti-atomique du littoral neuchâtelois transformé en local de répétition. A l'époque, TNT (There's No Truth), leur précédent projet, vient juste de rendre l'âme. Ludovic (batterie), Pedja (guitare-chant) et Recai (basse-chant) sont bien décidés à faire vivre la musique de leurs groupes fétiches: Millencolin, Backyard Babies, Rise Against et autres Snitch... le punk rock!

Pour définir la notion de Punk Rock, on est obligé de nommer deux tendances distinctes: la musique des groupes anglais des années 1975 (s'intégrant dans le mouvement punk) et celle des groupes du monde entier, d'à partir du début des années 1990 (découlant du rock alternatif et



Gilles, Recai, Pedja et Ludo. Atomic Shelters: le calme avant la tempête! • Photo: Damien Berney

qui insère des éléments pop et folk dans ses mélodies). La première période s'est inscrite dans une dynamique de contestation des institutions musicales de son époque (en cassant les codes en vigueur) alors que la seconde a, au contraire, établi un nouveau courant dominant en parvenant à l'inscrire dans la culture pop. Atomic Shelters s'inscrit clairement dans cette nouvelle vague: ça va vite, ça envoie le bois, c'est précis et il y a de la mélodie qui accroche! Alors je vois d'ici les vieux anarchistes de service hurlant au scandale:

«Ouais mais bon... avant on sonnait faux, on ne connaissait que deux accords, mais c'était pas ce qui était important! On était des révolutionnaires quoi...!» Ok les gars, mais désolé de vous l'annoncer: votre révolution a foiré! Très vite l'industrie du disque a repris ses droits et a créé d'énormes pompes à fric comme: Madonna, Britney, Take That et plus récemment Justin Bieber(li). Du coup, finalement, lorsqu'on souhaite faire de la musique qui déboite, pourquoi ne pas digérer les codes du système, tenter de l'intégrer puis de le changer en s'éclatant?

Rassurons le vieil anar qui sommeille en vous: Non... Atomic Shelters n'est pas One Direction! S'ils sonnent juste, les Neuchâtelois savent aussi hurler, cogner et tronçonner des riffs de guitares nucléaires. Après une première démo en 2001, *Oops I Pushed the Wrong Button !!*, le groupe est rejoint par Gilles, un deuxième guitariste. En 2003 ils lancent un EP, *Fast & Serious*. Atomic Shelters commence à tourner très sérieusement dans l'ensemble de la Suisse. *Learn to Lie*, en 2007, leur permet d'être distribués sur un label spécialisé et

d'être diffusés sur de nombreux médias (dont l'émission Musicomax de la TSR). Après deux ans de travail intensif, Atomic Shelters a sorti *Sweet Symphonies* en octobre 2012. Ce nouvel album est une réussite, un savant mélange de guitares explosives, de mélodies entraînantes et dansantes, de voix nostalgiques et écorchées et même d'accordéon. Un nouvel élément forcément radioactif sur le tableau punkriodique des éléments. En concert ce samedi dès 21h45 au Bar King de Neuchâtel.

M.N.

A travers l'histoire



La rue Louis-Favre portait autrefois le nom de rue de l'Industrie, en raison du développement économique de la ville et de la proximité du chemin de fer. Quelques années après l'édition de cette carte postale, à la mort de Louis Favre en 1904, la rue prend le nom de ce naturaliste, historien et écrivain neuchâtelois. La rue n'a que peu changé depuis. Les jardins qui la bordent du côté nord ont été conservés et confèrent à cette rue un charme particulier. Carte postale, vers 1901. Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

**Séance d'information**

L'Association de quartier Serrières bouge! (AQSB!) organise, après son assemblée générale, une séance publique d'information «Le bout du tunnel de Serrières»:

Jeudi 21 février 2013

au restaurant du Clos-de-Serrières, salle du 1^{er} étage, Clos-de-Serrières 2

Programme de la soirée:

A 19h30: assemblée générale de l'AQSB!

A 20h30: séance publique d'information «Le bout du tunnel de Serrières»:

- Prochaines étapes du chantier?
- Aménagements extérieurs au tunnel?

En présence de: Adrien Pizzera, Service des ponts et chaussées, chef de l'office des ressources générales, Patrice Blanc, Service des ponts et chaussées, inspecteur de la signalisation routière, André Vaucher, mandataire Grease, direction générale des travaux, Jacques L'Eplattenier, mandataire Grease, chef de projet, Blaise Zaugg, mandataire bureau Aquarius, responsable environnement (sous réserve).

Informations complémentaires à ce sujet sur le site de l'association, sous: <http://www.aqsb.ch/dossiers/AQSB/AG.htm>.

Association de quartier - Serrières bouge! AQSB! Justice 18 - 2000 Neuchâtel 032 731 72 31 - info@aqsb.ch - www.aqsb.ch.

**Septembre 2014 - Neuchâtel en fête**

En septembre prochain, le canton de Neuchâtel fêtera le 200^e anniversaire de son entrée dans la Confédération.

Pour cette occasion, le Conseil d'Etat souhaite mettre en œuvre différentes actions et manifestations pour célébrer dignement cet événement avec la population neuchâteloise.

Courant avril, un vaste appel à projets sera lancé afin de donner la possibilité à chacun de s'investir dans les festivités.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.bicentenaire2014.ch où vous pourrez également découvrir le logo officiel du bicentenaire.



La Ville officielle

**Votation communale**

Arrêté de convocation des électrices et des électeurs

relatif à la votation communale concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz

le dimanche 3 mars 2013
(Du 19 décembre 2012)

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel,

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté du Conseil général, du 5 novembre 2012, concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz;

vu l'arrêté du Conseil communal, du 19 décembre 2012, relatif à l'aboutissement du référendum concernant une demande de crédit relative à l'aménagement de la place Numa-Droz;

sur la proposition de son président,

arrête:

Article premier. – La votation communale relative à l'arrêté du Conseil général, du 5 novembre 2012, concernant une demande de crédit pour l'aménagement de la place Numa-Droz est fixée au **dimanche 3 mars 2013**.

Art. 2. – Le scrutin sera ouvert le **dimanche 3 mars 2013** au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, **de 10 à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et les électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Art. 3. – Les électrices et les électeurs peuvent également voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introdui-

sent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, à affranchir en cas d'envoi postal.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'administration communale **le dimanche 3 mars 2013, à 10 heures, au plus tard.**

Art. 4. – Les dispositions prévues par la législation cantonale concernant le vote électronique sont applicables à la présente votation.

Art. 5. – S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche 3 mars 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Art. 6. – Les bureaux électoral et de dépouillement sont les mêmes que ceux désignés par le Conseil communal pour la votation fédérale et leur composition sera publiée dans la Feuille officielle.

Art. 7. – Sont électrices et électeurs en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus:

- a) les Suissesses et les Suisses domiciliés dans la commune;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger qui sont inscrits dans le registre électoral de la commune en vertu de la législation fédérale;
- c) les étrangères et les étrangers ainsi que les apatrides domiciliés dans la commune qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement en vertu de la législation fédérale et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins un an.

Art. 8. – En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les

**Echos**

■ M. Olivier Arni, directeur des transports, a représenté le Conseil communal à l'assemblée générale de la fédération du Transjuralpin qui s'est tenue le 14 février à Pontarlier pour le maintien de la ligne TGV Berne-Paris, via Neuchâtel et Pontarlier.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Liliane et Pierre Jeanneret-Taccetti, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

électrices et les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20, jusqu'au jeudi 28 février 2013, à 17 heures.

Art. 9. – Les électrices et les électeurs sont priés de se référer au fascicule d'explications relatif aux modalités du scrutin envoyé avec le matériel de vote.

Neuchâtel, le 19 décembre 2012.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

**Fermeture de la rue de Gibraltar**

Dans le cadre des travaux de la passerelle du Millénaire, la rue de Gibraltar sera fermée à la circulation routière et aux piétons

le 18 février 2013 dès 7h30 pour une durée approximative de quatre mois

Une déviation sera mise en place pour les piétons.

Nous remercions par avance les usagers de leur compréhension et les priions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

**L'Atelier des musées**

Avant les relâches du 1^{er} mars

L'Atelier des musées vous propose une matinée dominicale de contes pour tous âges «Histoire de Terre et d'Animaux»:

dimanche 24 février, à 10h30 au Muséum d'histoire naturelle

Entrée libre.

Renseignements: Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch

Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 février 2013

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DJANGO UNCHAINED
6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 16h30, me, ve au lu 20h15. VO angl s-t fr/all je/ma 20h15.
Rex: VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Jamie Foxx, Leonardo DiCaprio, Samuel L. Jackson.
De Quentin Tarantino.

HOTEL TRANSYLVANIA - 3D
2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 14h30.
De Genndy Tartakovsky.

MORE THAN HONEY
12^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
De Markus Imhoof.

APOLLO 2

LES MISÉRABLES
3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO angl s-t fr/all me au ve 14h30, me au ma 20h.
Acteurs: Hugh Jackman, Russel Crowe, Anne Hathaway.
De Tom Hooper.

TURF
2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Alain Chabat, Edouard Baer, Philippe Duquesne.
De Fabien Onteniente.

GANGSTER SQUAD
3^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Sean Penn, Ryan Gosling.
De Ruben Fleischer.

L'ODYSSÉE DE PI - 3D
10^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF sa au ma 14h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Saraj Sharma.
De Ang Lee.

AMITIÉS SINCÈRES
3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: Gérard Lanvin, Jean-Hugues Anglade, Vladimir Yordanoff.
De François Prévôt-Leygonie.

APOLLO 3

LINCOLN
4^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au lu 20h. VO angl s-t fr/all je, ma 20h.
Acteurs: Daniel Day-Lewis, Joseph Gordon-Levitt.
De Steven Spielberg.

ALCESTE À BICYCLETTE
4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ma 17h45.
Acteurs: Fabrice Luchini, Lambert Wilson, Maya Sansa.
De Philippe Le Guay.

ZERO DARK THIRTY
5^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h, sa/di 14h45.
Acteurs: Joel Edgerton, Jessica Chastain.
De Kathryn Bigelow.

ARCADES

DIE HARD: BELLE JOURNÉE POUR MOURIR
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, me, ve au lu 18h, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h. VO angl s-t fr/all je au ma 18h, je 20h30.
Acteurs: Bruce Willis, Jai Courtney.
De John Moore.

BIO

FLIGHT
2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h15, me, ve au lu 20h30. VO angl s-t fr/all je 20h30.
Acteurs: Denzel Washington, John Goodman.
De Robert Zemeckis.

IMAGE PROBLEM
1^{er} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO CH-all s-t fr me au ma 18h.
De Simon Baumann.

REX

VIVE LA FRANCE
1^{er} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15, 20h30.
Apollo 1: VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Michaël Youn, José Garcia, Ary Abittan.
De Michaël Youn.

SYNGUE SABOUR-PIERRE DE PATIENCE
1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 18h15.
Apollo 3: VO s-t fr di 11h.
Acteurs: Golshifteh Farahni, Hamidreza Javdan.
De Atiq Rahimi.

ERNEST ET CÉLESTINE
11^e semaine. Pour tous sug. 5 ans.
VF me, sa/di 14h30.
De Stéphane Aubier.

STUDIO

THE SILVER LININGS PLAYBOOK - HAPPINESS THERAPY
4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Jennifer Lawrence, Bradley Cooper.
De David O. Russell.

HOTEL TRANSYLVANIA - 2D
2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 16h.
De Genndy Tartakovsky.

MAIN DANS LA MAIN
1^{er} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Valérie Lemerrier, Jérémie Elkaim, Béatrice de Staël.
De Valerie Donzelli.

PAS TRÈS NORMALES ACTIVITÉS
4^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF sa au ma 14h.
Acteurs: Norman Thavaud, Stéfi Celma, Rufus.
De Maurice Barthélemy.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

COURAGE
Me 20.2 20h. 16 ans sug. 16 ans. De Greg Zglinski.

BOVINES (OU LA VRAIE VIE DES VACHES)
Me 27.2. 16 ans sug. 16 ans. De Emmanuel Gas.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.



Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

CNP Adultes et Âge avancé, Consultation ambulatoire du Littoral (Verger-Rond 2), 032 722 12 21; lu-ve 8h-12h/14h-18h. Sa 8h-12h. En dehors de ces heures: Centre d'urgences psychiatriques, 032 755 15 15.

CNP-SAVC - Service pour les auteurs de violence conjugale, permanence téléphonique 7j/7 de 8h-20h, 032 886 80 08.

Associations de quartier

La Roche de l'Ermitage AQRE, présidente, M^{me} Laurie Gerber, ch. de l'Orée 50, tél. 032 757 10 20, quartier@aqre.ch www.aqre.ch.

Serrières (AQSB), président, M. Evan Rohr, Justice 18, tél. 032 731 72 31, info@aqsb.ch - www.aqsb.ch.

Tertre-Louis-Favre, M^{me} Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@freesurf.ch - www.louis-favre-tertre.org.

Vauseyon, M^{me} Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12, tél. acymiaz@net2000.ch.

Impressum

Éditeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voiron, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Vieux-Châtel/Edmond de Reynier (AVE), M^{me} Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, comite@vieux-chatel.ch - http://association.vieux-chatel.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 24 février - 2^e dimanche de Carême
Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène, suivi d'une soupe de carême.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

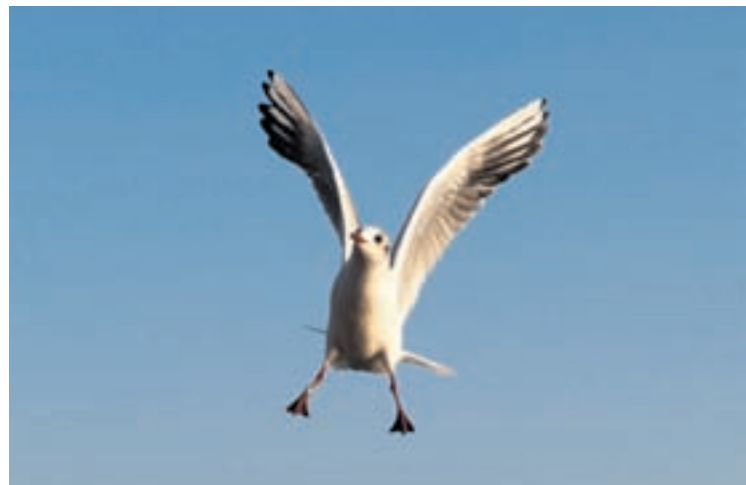
Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: Pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

L'instantané de Stefano Iori...



... haut les mains !!!

Publicité



Ecoute
Respect
Disponibilité

EMERY
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier




**fiduciaire
Pointet sa**


**NEUCHÂTEL – Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives) tél. 032 724 47 47**

www.mandataires.ch Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

- DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
- Conseils fiscaux
- Tenue et révision de comptabilités
- Gérances immobilières
- Conseils d'entreprise
- Création, liquidation de sociétés
- Successions



Pour votre publicité
dans le journal «Vivre la ville»,
demandez notre courtier
Monsieur J.-P. Cretin



**imprimerie
messeiller sa**

Saint-Nicolas 11 • 2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96 • Téléfax 032 724 19 37
Mobile 079 600 10 89 • jp.cretin@messeiller.ch



Olivier Santschi, directeur de prévoyance.ne, présente les mesures de recapitalisation de la Caisse de pensions unique pour la fonction publique

Tous les assurés participent à l'effort

Afin d'atteindre les taux de couverture exigés par la loi, prévoyance.ne doit prendre des mesures de recapitalisation. Lesquelles sont-elles? Et comment la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel en est-elle arrivée là? Les réponses de son directeur, Olivier Santschi.

La Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel, prévoyance.ne, présente un taux de couverture d'environ 56%. En d'autres termes, le découvert atteint 1,9 milliard de francs. Comment est-ce possible?

Il n'y a rien d'illégal pour une caisse de pensions publique d'être en situation de sous-couverture. La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) a prévu un traitement particulier pour les caisses de pensions publiques, notamment au vu de la pérennité de l'Etat/Ville employeur. Toutefois, les nouvelles dispositions fédérales imposent un degré de couverture d'au moins 80% d'ici 40 ans, l'objectif final pour notre caisse étant la capitalisation complète.

Ce découvert s'explique principalement par la reprise des insuffisances de couverture du passé, puisque prévoyance.ne, née de la fusion des trois caisses de pensions publiques du canton de Neuchâtel, comptait presque 1,8 milliard de découvert au 1er janvier 2010, jour de sa constitution.

La jeune Caisse a dû faire face à la crise de la dette, ce qui a péjoré sa situation. Heureusement l'exercice 2012 termine très positivement, ce qui aura un effet bénéfique sur le taux de couverture.

Dans son rapport au Grand Conseil, le Conseil d'Etat invoque notamment les trois crises financières survenues depuis le tournant du siècle. Ne faut-il pas également voir dans l'origine de ce découvert d'autres facteurs inhérents à prévoyance.ne, ainsi l'insuffisance des cotisations, compte tenu notamment du vieillissement de la population ou la baisse avérée des rendements des capitaux, bref autant d'éléments qui auraient nécessité que l'on intervienne plus tôt?

Dans un système de capitalisation, les trois crises évoquées conduisent à s'interroger sur les rendements futurs, raison pour laquelle en Suisse, les cais-



« Les mesures proposées suffiront à atteindre les taux de couverture exigés par la loi si les hypothèses de projection retenues par les experts se vérifient. »

ses de pensions revoient à la baisse leurs espérances de rendement. Cela se traduit par la baisse du taux d'intérêt technique utilisé pour déterminer le capital de prévoyance des assurés.

Une autre raison du découvert est à rechercher dans l'octroi de prestations non financées, notamment les prestations de retraite anticipée. Cela étant dit, la nouvelle caisse a mis en place dès 2010 un plan d'assurance parfaitement financé; voire même, qui permet, si les rendements de la fortune suivent, d'améliorer sa situation financière.

Pour recapitaliser prévoyance.ne, le Conseil d'Etat, suivant en cela les propositions faites par le conseil d'administration (composé de manière paritaire par des représentants des employeurs et des assurés) préconise plusieurs mesures, qui touchent les trois parties concernées, à savoir les personnes assurées, les personnes à la retraite et les employeurs. Quelles sont-elles?

Il s'agit des mesures suivantes:

- constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions, apportée par les employeurs, sorte de « coussin de sécurité » pour faire face notamment à la volatilité des marchés financiers;
- engagement irrévocable des employeurs d'apporter un montant supplémentaire de

60 millions, dès 2019, notamment en vue de poursuivre les mesures transitoires;

- augmentation des cotisations ordinaires de 2,5% (1% assurés et 1,5% employeurs);
- augmentation de l'âge de la retraite de 62 ans à 64 ans et dispositions transitoires pour les assurés proches de la retraite;
- maintien du calcul de la rente de retraite sur la base du salaire moyen dès 57 ans (sur 7 ans au lieu de 5);
- suppression en principe de l'indexation des rentes de 2014 à 2018 au moins.

Ces mesures suffiront-elles à atteindre les taux de couverture exigés par la loi, au moins 60% en 2020, 75% en 2030 et 80% dans 40 ans? Et ce, considérant notamment que prévoyance.ne se montre optimiste en tablant sur un taux de rendement moyen des capitaux de 4% et de 3,5% pour le taux technique?

Oui, ces mesures suffiront si les hypothèses de projection retenues se vérifient. Ces hypothèses ont été validées par des experts de la finance. L'autorité de surveillance a également donné un préavis positif sur le plan de recapitalisation. Néanmoins, des surprises sont toujours possibles. Pour preuve, la très bonne performance 2012 obtenue dans un environnement

très incertain. Pour cette raison, notre plan est cadencé en phases de cinq ans, avec un retour régulier auprès du Grand Conseil.

Une partie du Grand Conseil pourrait exiger que prévoyance.ne passe du système de la primauté des prestations à celui de la primauté des cotisations. Quelles en seraient les conséquences financières?

Dans les faits, ce changement reviendrait à faire payer aux assurés actifs, notamment ceux qui ont un capital important, à savoir les plus âgés, les éventuelles insuffisances de rendements de la Caisse. Cumulée à une pression à la baisse du taux de conversion, la situation de ces assurés serait la plus péjorée. Le plan retenu prévoit que tous les assurés participent à l'effort, les assurés, également les plus jeunes, par une cotisation de recapitalisation et les pensionnés par une indexation suspendue pendant une période.

Il faut rappeler que tous les pensionnés en Suisse sont en primauté de prestations puisqu'en vertu des droits acquis, leur rente ne peut être réduite quelle que soit l'évolution de la situation financière de leur caisse. Si l'on veut dès lors préserver une égalité de traitement entre les différentes catégories d'assurés, il n'est pas possible de passer à la primauté des cotisations sans une recapitalisation préalable de la Caisse. (ssp)